

**Zeitschrift:** Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier  
**Herausgeber:** Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier  
**Band:** 36 (2020)

**Artikel:** À propos de la Confédération romande du travail  
**Autor:** Descloux. Gilles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-880811>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# À PROPOS DE LA CONFÉDÉRATION ROMANDE DU TRAVAIL

**GILLES DESCLOUX**

L'histoire de la Confédération romande du travail (CRT) a été jusqu'ici un peu malmenée, notamment dans nos *Cahiers*<sup>1</sup>. L'analyse qui suit s'inscrit dans une approche socio-historique qui prend un soin particulier à identifier les acteurs, pratiques et idées qui expliquent l'essor, le développement puis la disparition (du moins sous ce terme) de ce syndicat – dont les ressorts s'inscrivent dans la dynamique des transformations du syndicalisme chrétien en Suisse romande portées en partie par des « chrétiens de gauche » dans les années 68.

*Cet article part d'entretiens individuels et de deux entretiens collectifs. Le premier s'est déroulé à Lausanne en novembre 2019 en présence d'Aristide Pedraza, Bernard Voutat et Philippe Gottraux. Le second a eu lieu en décembre 2019 à l'Université ouvrière de Genève avec Jacqueline Gury, secrétaire syndicale, cofondatrice de la CRT-Vaud et de la CRT-Fura, Armand Muller, militant de la FSCG-SIT (Fédération des syndicats chrétiens de Genève, Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs, secteur CRT-Genève, hôpitaux), Bernard Carrel, secrétaire syndical à la CRT-Fribourg, Daniel Dind, militant SIT (secteur CRT-Genève) puis secrétaire syndical pour la FSCG-SIT, Georges Tissot, secrétaire syndical à la FSCG-SIT, président de la CGAS (Communauté genevoise d'action syndicale), et Jean-Marc Denervaud, secrétaire romand de la CRT et secrétaire syndical*

---

<sup>1</sup> M. Busch, « Archives de la Confédération romande du travail du canton de Vaud ou le Fonds CRT », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 28, 2012, p. 159. Cette version a été corrigée dans la description du fonds sur le site aehmo.org. Nous tenons à remercier vivement Georges Tissot pour ses relectures attentives. Cet article doit aussi beaucoup à Philippe Gottraux et Bernard Voutat pour leur conseil et expertise avisée, ainsi qu'à Patrick Auderset et Marianne Enckell pour leur suivi. Enfin, nous remercions les militantes et militants qui ont bien voulu se prêter à l'exercice des entretiens, souvent à plusieurs reprises.

*puis président du SIT<sup>2</sup>. Le fonds d'archives cité de la CRT-Vaud (Fonds CRT) est conservé aux Archives de l'AÉHMO à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. D'autres fonds se trouvent aux Archives d'État du Jura et au siège du SIT à Genève, entre autres.*

### **Genèse et développement de la CRT (1972-1980)**

Au début de l'année 1970, une réflexion s'engage entre les sections romandes de la Fédération chrétienne du personnel des services publics (FChP) et de la Fédération chrétienne des employés de la Suisse (FCES) et des représentants de la Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse (CSC) sur les « solutions à apporter »<sup>3</sup> pour s'adapter au développement du secteur tertiaire. Cette réflexion porte sur les problèmes essentiels que le syndicalisme doit affronter dans ces « temps nouveaux », ainsi que sur les structures syndicales capables d'y répondre, avec en tête la volonté de renforcer les « petites fédérations professionnelles » du tertiaire et surtout de dépasser les luttes catégorielles au profit de l'interprofessionnel à l'échelle romande – d'où le travail commun avec le syndicat chrétien des PTT (FChPTT) et la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux (FCOM). Il s'agit de mieux coordonner les fédérations du tertiaire par la création d'une structure (un secrétariat romand avec un comité exécutif et des assemblées générales souveraines, etc.) et d'un programme d'action commun.

Le comité provisoire de la future CRT rassemble des militants et secrétaires syndicaux de la FCES et de la FChP romandes<sup>4</sup>, des membres du comité directeur de la CSC<sup>5</sup>, ainsi que le secrétaire central

---

<sup>2</sup> Contrairement aux autres cantons, les secrétaires syndicaux genevois de la FSCG-SIT sont engagés par l'interprofessionnelle et chargés d'un secteur donné (ici, la CRT). Les membres du syndicat sont membres de la FSCG-SIT et non pas directement d'une centrale nationale ou romande.

<sup>3</sup> Bernard Matthey, « Note sur la formation de la CRT », Genève, 12 septembre 1972, Fonds CRT 1/2 (1972 Assemblée constitutive).

<sup>4</sup> On retrouve notamment Franco Guggiari (militant syndical des PTT à Genève, secrétaire syndical FSCG pour le secteurs FChP de 1972 à 1992, secrétaire général adjoint de 1980 à 1992) et Joseph Rey (militant de la FChP à Fribourg, puis secrétaire central romand de la FCOM et vice-président de la FCOM suisse de 1974 à 1978).

<sup>5</sup> Bruno Gruber (secrétaire central de la CSC de 1958 à 1986), Ferdinand Brunisholz (journaliste dès 1953 à *La Liberté*, secrétaire général des organisations chrétiennes-sociales, secrétaire syndical à Fribourg, comité directeur de la CSC en 1980), Hans Riedo (secrétaire cantonal des syndicats chrétiens-sociaux de Fribourg en 1949, député PDC au Grand Conseil fribourgeois de 1951 à 1976, président de la CSC de 1969 à 1973).

romand de la FCOM<sup>6</sup>. Parmi eux figure Bernard Matthey (1941-2000), un « catholique de gauche »<sup>7</sup> engagé dans les activités du scoutisme et de Caritas. D'abord secrétaire de la Fédération des syndicats chrétiens de Genève (FSCG) entre 1964 et 1969, il revient en 1970 d'une mission en Afrique pour la Confédération mondiale du travail (CMT), où il participe à la réorganisation de la centrale africaine de celle-ci et en met sur pied la formation ouvrière. Il est l'un des artisans majeurs de ce qui aboutira à la confédération des deux fédérations chrétiennes des employés et des services publics en Suisse romande.

La réflexion qu'il mène avec les autres responsables et militants syndicaux tient en partie d'une dynamique locale qui, à Genève, se caractérise à la fois par le glissement à gauche d'une partie de la FSCG – en particulier de la FChP et de la FCOM – et par le renforcement de ses relations avec l'ensemble du mouvement syndical chrétien suisse, attaché à son identité confessionnelle. Les premiers jalons de la CRT sont posés en étroite collaboration avec la CSC dont les représentants, dans le but de renforcer les syndicats chrétiens du tertiaire, « ont préféré inciter quelques fédérations romandes à se restructurer dans une optique interprofessionnelle et régionale »<sup>8</sup>. Le Projet de statuts<sup>9</sup> adopté en juin 1972 stipule, en outre, que la CRT « s'inspire, dans son activité, du programme et des statuts de la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse ». Or, la CSC privilégie le partenariat social de Paix du travail à la combativité syndicale.

En même temps, il ne fait aucun doute que cette « volonté de mise en place de nouvelles structures est un signe d'un changement quant à l'action syndicale à mener » impulsé par les permanents genevois tels que Bernard Matthey, souvent issus de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)<sup>10</sup>.

---

<sup>6</sup> Robert Morisod (militant à la FChP à Fribourg, puis secrétaire central romand de la FCOM à Lausanne de 1969 à 1974), et sa femme Huguette, secrétaire syndicale pour le textile dans le canton de Vaud.

<sup>7</sup> On entend par là des militants chrétiens qui se politisent à gauche dans les années d'après-guerre, souvent dans le cadre des groupes (JEC, JOC) du mouvement d'Action catholique, et qui conservent ou non une attache confessionnelle et institutionnelle avec l'Église.

<sup>8</sup> Bernard Matthey, « Note sur la formation de la CRT », Genève, 12 septembre 1972, Fonds CRT 1/2 (1972 Assemblée constitutive).

<sup>9</sup> CRT, « Projet de statuts de la Confédération romande du travail », Fonds CRT 1/1 (1971 Fondation de la CRT).

<sup>10</sup> Bernard Matthey, « Note sur la formation de la CRT », Genève, 12 septembre 1972, Fonds CRT 1/2 (1972 Assemblée constitutive). Voir aussi l'article de Gilles Descloux dans ce numéro.

Il est question d’engager à travers la CRT un « renouveau syndical » après des décennies de paix du travail. En effet, ces militant·e·s et permanent·e·s romands partent du constat que de nombreux travailleurs et travailleuses – soutenus par des militant·e·s communistes et d’extrême gauche politisé·e·s dans les années 68<sup>11</sup> – reprochent aux syndicats « de s’être bureaucratisés, compromis et endormis »<sup>12</sup>. Le début de la décennie est en effet marqué par une forte conflictualité qui s’exprime par des grèves et occupations d’usines dans les secteurs de la métallurgie et de la construction, en particulier à Genève et Lausanne, souvent à l’initiative d’ouvriers espagnols et italiens. La plupart des syndicats de l’Union syndicale suisse (USS) ainsi que certains syndicats chrétiens prônent le respect de la paix du travail et condamnent les grévistes<sup>13</sup>.

En février 1972, le sigle « CRT » est adopté et le 28 juin se déroule l’Assemblée constitutive de la CRT (Bernard Matthey est élu secrétaire romand). La même année, une « plate-forme » mentionne les quatre axes d’action<sup>14</sup>. Il s’agit premièrement « d’appuyer les revendications de travailleurs marginaux, des étrangers et de pratiquer la démocratie à l’intérieur de la CRT (le secrétaire permanent sera élu par l’assemblée des délégués, qui pourra ainsi le contrôler, le démettre) ». Deuxièmement, le syndicat tient à « trouver de nouvelles formes d’actions dépassant les traditionnelles négociations “au sommet”, notamment par l’organisation d’actions à la base », mais aussi, troisièmement, en inscrivant « son action quotidienne dans une réflexion sur la réalité du capitalisme et de l’exploitation (suisse et internationale), que les travailleurs subissent [...] »<sup>15</sup>. Dans cet esprit, l’action syndicale ne devra pas se limiter à la seule défense des conditions de travail, mais bien aussi porter sur le contenu et la qualité du travail. Quatrièmement, la

<sup>11</sup> Voir D. Castelnuovo Frigessi, *La condition immigrée*, Lausanne, Éd. d’en bas, 1978 ; F. Deshusses, *Grèves et contestations ouvrières en Suisse 1969-1979*, Lausanne, Éd. d’en bas, 2013.

<sup>12</sup> Bernard Matthey, « Note sur la formation de la CRT », Genève, 12 septembre 1972, Fonds CRT 1/2 (1972 Assemblée constitutive).

<sup>13</sup> Lors de la grève Murer, la Fédération chrétienne des travailleurs de la construction (FCTC) et la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB) regrettent dans un communiqué commun que ces « ouvriers (...) n’ont en effet pas suivi la procédure prévue à la convention collective, qui préserve avant tout la paix du travail, pour demander le règlement de quelques problèmes ». « 200 travailleurs espagnols et italiens en grève », *24 Heures*, 8 avril 1970, p. 9.

<sup>14</sup> CRT, « La plate-forme de 1972 », Fonds CRT 1/19/2 (1987 Comité et activités).

<sup>15</sup> Bernard Matthey, « Note sur la formation de la CRT », Genève, 12 septembre 1972, Fonds CRT 1/2 (1972 Assemblée constitutive).

CRT refuse la centralisation du pouvoir qu'elle voit dans l'USS, pour préférer « laisser aux fédérations adhérentes le maximum de souplesse dans l'action ». Les membres et militants dépendent ainsi de leur fédération locale, la CRT jouant un rôle de coordination. Ce façonnage organisationnel qui accorde une place centrale à la participation active des militants et permanents dans les orientations et stratégies syndicales est assez inédit dans l'espace syndical. En comparaison, les syndicats de l'USS sont régis par une structure centralisée, des modes consultatifs de la base, avec à leur tête des dirigeants et membres du Parti socialiste convaincus du bien-fondé de la paix du travail.

La CRT est donc portée par des personnes qui entendent repenser l'action syndicale. Parmi eux figurent des chrétiens de gauche qui, à travers leur participation aux organisations de jeunesse catholique, s'insèrent dans un réseau d'interconnaissances local (amical et parfois familial) durant les années 60. Ces militant·e·s partagent à des degrés variables une attitude anti-institutionnelle<sup>16</sup> à l'égard de l'Église et plus largement de la société, tout en cherchant « à se faire reconnaître dans la gauche de l'espace politique »<sup>17</sup>. La CRT leur offre l'occasion d'exprimer cette attitude. C'est le cas, par exemple, de Jacqueline Gury (secrétaire syndicale à la CRT-Vaud puis à la CRT-Jura), originaire du Jura et militante jociste à Genève ; de Bernard Carrel (secrétaire syndical à la CRT-Fribourg), issu de la Jeunesse rurale catholique et du Mouvement rural de jeunesse chrétienne ; ou encore de Georges Tissot (secrétaire syndical de la FSCG chargé de la FCOM et co-rédacteur de plusieurs publications FCOM-CRT, puis secrétaire général adjoint de la FSCG), responsable des jeunes de la paroisse Sainte-Clotilde, et militant à Chrétiens du mouvement<sup>18</sup>.

À ces pionniers issus du syndicalisme chrétien s'ajoutent des militants politisés par les mouvements de 68 tels que Daniel Dind. Militant dans une organisation d'extrême gauche de type maoïste (Centre d'information sur les mouvements de libération), il intègre parallèlement la CRT au milieu des années 70. Moniteur des camps Caritas avec Bernard Matthey, Jean-Marc Denervaud, qui sera plus tard

<sup>16</sup> R. Dulong, « Christian Militants in the French Left », dans S. Berger (éd.), *Religion in West European politics*, London, Frank Cass & Co. Ltd, 1982, p. 55-72.

<sup>17</sup> A. Rousseau, « Les classes moyennes et l'aggiornamento de l'Église », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 44, n° 1, 1982, p. 67.

<sup>18</sup> Voir à ce sujet C. Frauenfelder, « Chrétiens du mouvement (1969-1974) : Genève au cœur de la contestation », dans Société d'histoire de la Suisse romande (éd.), *Helvetia et le goupillon : religion et politique en Suisse romande*, Lausanne, SHSR, 2012.

secrétaire romand de la CRT, se politise dans les années 68 alors qu'il accomplit sa licence en philosophie à Genève et Fribourg. Entendant articuler pensée et action, il projette selon son témoignage de mettre sa formation au «service du peuple», renonce pour ces raisons à poursuivre une carrière universitaire et trouve à la CRT un espace favorable d'engagement.

L'empreinte des idéaux de 68 et la critique anti-institutionnelle dont ces militant·e·s sont porteurs sont présentes dès la création de la CRT, même si le vocabulaire des textes fondateurs employé reste prudent en raison, notamment, de ses liens avec la CSC. Il s'agit de se donner les moyens de transformer la société en profondeur par l'action collective, l'éveil et la participation de la base par les assemblées et la production d'une contre-information sur les logiques du capitalisme afin de favoriser l'émancipation des travailleurs et travailleuses. Lorsque Bernard Matthey présente au comité de la CRT le projet de rapport qu'il a rédigé en vue du congrès de la CSC de 1973, «certains membres reprochent alors que ce texte ne prononce pas explicitement le mot “socialisme” et que l'analyse marxiste en tant qu'instrument d'analyse de la société ne soit pas utilisée»<sup>19</sup>. Quelles sont alors les réalisations de ces militants? Dans quelle mesure ce langage s'accompagne-t-il de pratiques inédites dans l'espace syndical?

La CRT choisit d'emblée d'investir les secteurs du tertiaire délaissés par l'ensemble des syndicats, tels que les taxis et les institutions sociales, ou par les syndicats chrétiens, tels que les hôpitaux, et ce avec l'appui de militants parfois déjà insérés dans ces secteurs :

*Daniel Dind*: «À Genève il y a eu différentes étapes. Il y a effectivement eu celle de l'adhésion des animateurs et travailleurs sociaux entre 1973 et 1974. Ils sont venus parce qu'on avait créé un groupe syndical, d'abord en dehors du syndicat, avec les animateurs.»

À Genève, où la CRT peut compter sur un bassin militant plus important qu'ailleurs, les militants apportent leur contribution au mouvement «40 heures / 300 francs» des syndicats hospitaliers avec la volonté expresse des permanents.

*Armand Muller*: «Je suis rentré dans le syndicat actif en 1975, parce que... je me rappelle très bien, j'ai été voir Franco Guggiari qui était l'un des responsables syndicaux avec Bernard Matthey et compagne.

---

<sup>19</sup> Procès-verbal de la réunion du comité de la CRT du mardi 19 septembre 1972 à Lausanne, Fonds CRT 1/2 (1972 Assemblée constitutive).

Je lui ai dit : «Écoute, moi, j'arrête la prêtrise. Où est-ce que tu veux que j'aille bosser?» Et il m'a dit : «Va à l'hôpital! On a besoin de militants!» Il y avait eu les «300 francs / 40 heures» en 1973. Et moi je suis arrivé comme ça à l'hôpital.»

Dans le cadre de ce conflit, la CRT apporte non seulement des militant·e·s fortement engagé·e·s, mais elle nourrit avec ces derniers et le personnel mobilisé une réflexion de fond pour «une véritable politique de la santé et du social» qui profite à la fois aux employé·e·s et aux patient·e·s<sup>20</sup>.

*Daniel Dind*: «On a énormément pensé les politiques sociales, donc le contenu du travail. On luttait notamment contre cet appareil social qui met des emplâtres sur des jambes de bois à partir de toute une réflexion sur la place du travail dans la société.»

Au Jura, canton catholique où le Syndicat des services publics (VPOD-SSP) est minoritaire, Jacqueline Gury qui revient de Lausanne développe également les activités de la CRT dans les hôpitaux et les maisons d'éducation.

*Jacqueline Gury*: «De manière plus modeste, au Jura on avait atteint les 500 membres au début parce qu'on avait eu la convention collective des hôpitaux. Plus tard il y a eu aussi les maisons d'éducation. Dans les années 1978-1980, on a effectivement négocié une convention collective pour l'Association jurassienne des maisons d'éducation. Après il y a eu l'école de musique, dans le cadre d'un conflit dans lequel on s'était opposé à des licenciements.»

À Fribourg, Bernard Carrel, ancien militant d'un groupe rural de l'Action catholique et d'une organisation maoïste, mène une intense activité syndicale dans le secteur de la santé et du personnel de l'État.

À Lausanne, on assiste en 1976 à un conflit majeur dans un foyer pour toxicomanes<sup>21</sup> – Le Levant – où travaille le président du groupe des travailleurs sociaux de la CRT-Vaud, ancien théologien. Ce dernier participe à l'occupation des locaux suite à l'introduction d'une méthode thérapeutique dont les éducateurs, avec le soutien de la CRT, s'efforcent de démontrer le caractère inhumain et brutal. Cette

---

<sup>20</sup> FCES-FChP-FCTCA, «Oui aux 40 heures», *Bulletin d'information*, n° 20, 25 novembre 1976; CRT, «Fonction publique: aussi la crise», *Bulletin d'information*, n° 24, 1<sup>er</sup> décembre 1977.

<sup>21</sup> Louis-Pierre Roy, Nelly Malherbe, Michel Glardon et alii, *Qui shoote qui? Le problème de la drogue*, Éditions d'en bas, 1978, 258 p.

intervention s'appuie sur l'expertise de militant·e·s formé·e·s dans l'immédiat après-68 dans les métiers du social, souvent comme une professionnalisation de leur engagement militant. Bruno Clément, nouveau permanent de la FCOM mais également chargé de développer la CRT, oppose au SSP qui appuie également le conflit un

« syndicat avec un langage différent, une insistance sur la formation, avec une démocratie interne et une capacité d'affrontement. [...] Le conflit du Levant a amené les quatre cinquièmes du Levant à se syndiquer à la CRT, provoquant une traînée de poudre. En quelques semaines il y a toute une série de gens du social et de la santé qui vont chercher leurs cartes d'adhésion à la CRT du canton de Vaud. »<sup>22</sup>

La souplesse du dispositif organisationnel de la CRT qui repose sur des structures décentralisées permet à chaque fois aux permanent·e·s de tenir compte de la réalité du débat ayant cours dans les différents conflits. La CRT parvient ainsi à rompre avec l'image d'un syndicat contrôlé par une direction élue qui, certes, consulte les délégués, mais qui détient *in fine* le dernier mot sur la dynamique des conflits locaux, privilégiant de surcroît une approche réformiste plutôt que combative de l'action syndicale. Alors que les syndicats de l'USS doivent constamment se référer aux décisions de la centrale, la CRT offre aux permanents une pleine autonomie d'action.

*Jean-Marc Denervaud*: « Quand j'étais militant, au début, j'ai participé aux négociations de la première convention collective de l'éducation à Genève. On bossait avec des militants du SSP, on était deux ou trois de chaque côté, et quand on est arrivé à la fin de la négociation on leur a dit: "Ok, on signe." Et le SSP a dit: "Non, attention, nous il faut qu'on envoie l'accord à la centrale à Berne avant de pouvoir signer." Pour nous, la différence était frappante! »

Cela dit, le centre de gravité de la CRT romande se situe à Genève où les permanents peuvent compter sur des effectifs des fédérations du tertiaire et de l'appui de la FSCG (par exemple, les locaux de la CRT se situent dans le même bâtiment; la CRT est subventionnée par la FSCG – et la FCOM – pour que Bernard Matthey en assure la formation), ainsi que sur un bassin de militants marqués par les idéaux de 68, moins importants dans les autres régions. C'est de Genève que la CRT romande puise une bonne partie des moyens qui lui permettent

---

<sup>22</sup> Entretien avec Bruno Clément, février 2016.

de mener un important travail de réflexion et d'information sur la nature du système capitaliste à la lumière des conflits et crises qui éclatent dans les années 70. C'est le cas, par exemple, lors de la grève chez Burger & Jacobi à Bienne en 1974. Tandis que les secrétaires locaux de la FOBB « s'ingénient à faire cesser la grève le plus rapidement possible » malgré les appels publics de son président central Ezio Canonica, qui reconnaît que « le manque d'information entre les organes directeurs et la base n'a fait qu'accroître la méfiance et l'indifférence des travailleurs vis-à-vis des organisations syndicales »<sup>23</sup>, la CRT appelle « les militants de Genève à venir s'informer et manifester leur solidarité lors d'un meeting ultérieur »<sup>24</sup>. Ce travail de « conscientisation » mené en étroite collaboration avec la FCOM et « fruit d'un travail collectif des militants CRT »<sup>25</sup> est poursuivi sans relâche en consacrant plusieurs bulletins par année (presque une centaine de pages pour chaque bulletin !) à la crise, l'inflation, la paix du travail, le nucléaire, ainsi que par des séances de formation à destination des militant·e·s et des syndiqué·e·s.

Il s'agit d'élaborer une contre-information afin de faire « éclater les mensonges de la presse traditionnelle » – l'inflation<sup>26</sup>, les crises économiques<sup>27</sup>, la fiscalité<sup>28</sup>, les retraites et le système social<sup>29</sup>, etc. – en dévoilant les mécanismes et logiques structurelles de domination socio-économique que les discours conventionnels contribuent à invisibiliser. La CRT et la FCOM publient également en 1979 un bulletin sur l'énergie et l'environnement, fruit de plusieurs mois de réflexion, qu'elles accompagnent de meetings et de sessions d'information destinés aux militant·e·s dans plusieurs villes<sup>30</sup>. Au lieu de s'en tenir à l'apport des emplois fournis par l'industrie nucléaire, la brochure explique les risques de cette activité pour les individus, sa nature soi-disant durable, ou encore les fins capitalistes d'une telle industrie.

<sup>23</sup> *Qui shoote qui?*, p. 224.

<sup>24</sup> S.N., *Gazette de Lausanne*, 29-30 juin 1974, p. 5.

<sup>25</sup> FCES-FChP-FCTCA, s.n., *Bulletin d'information*, n° 10-11, 20 janvier 1975.

<sup>26</sup> CRT-FCOM, « Les salariés paient l'inflation », *Bulletin d'information*, n° 8, novembre 1974.

<sup>27</sup> CRT-FCOM, « La crise : osons lutter », *Bulletin d'information*, n° 16-17, mars 1976.

<sup>28</sup> FChP-FCES, « Inégalités et fiscalité », *Bulletin d'information*, n° 23, octobre 1977.

<sup>29</sup> FChP-FCES, « Quel travail pour quelle vieillesse ? », *Bulletin d'information*, n° 25, janvier 1978.

<sup>30</sup> D.-S.M., « Réflexion syndicale sur l'énergie », *Gazette de Lausanne*, 19 janvier 1979, p. 9.

*Georges Tissot* : « Quand on [FCOM] a fait la brochure contre le nucléaire en commun avec la CRT, on était le seul syndicat à porter une réflexion sur ce thème. Il y avait à la CRT [et plus généralement à la FSCG] toute la question de la finalité du travail. »

Ce cadrage permet à la CRT d'être attentive aux nouveaux modes de production et de division de la classe ouvrière (spécialisation, individualisation, flexibilisation), aux logiques capitalistes de la course techno-scientifique, ainsi que leur légitimation (l'idéologie du progrès, l'opacité des logiques capitalistes des cycles de crise et de l'inflation, la supposée nécessité de limiter les dépenses sociales et salariales pour juguler la crise, etc.). C'est à la lumière de ce cadrage dans un contexte de crise économique que la CRT formule des mesures « contre la spécialisation, l'évasion fiscale, les intermédiaires improductifs, la publicité, la production de gadgets, de bien inutiles ou mal façonnés », et plus généralement pour « remettre en cause notre économie » fondée sur la croissance et le profit.

La CRT n'entend pas jouer un rôle d'amortisseur de « chocs entre les travailleurs et le patronat » ou encore « d'encadrer » les travailleurs dans leurs revendications à l'instar des syndicats du bâtiment, FCTC et FOBB. Ses analyses vont, selon nous, dans le sens d'un anticapitalisme d'inspiration marxiste qui consiste à offrir aux travailleurs et travailleuses les outils de connaissance des logiques de domination socio-économique du système capitaliste. Le refus de s'en tenir à négocier des conditions salariales et le nombre de places de travail porteraient ainsi la marque de la formation intellectuelle et marxiste de ces militants.

À Genève, l'influence marxiste est plus explicitement assumée au milieu des années 70. En 1976, un tract et un bulletin cosignés par la CRT et la FCOM, titrés « La crise, osons lutter ! »<sup>31</sup>, portent ainsi l'empreinte d'une rhétorique d'extrême gauche absente dans les premiers textes. Le tract pour le cortège de mai 1976, de la main du secrétaire FSCG pour la FCOM, déclare : « Il n'y a plus de paix du travail : c'est le patronat qui l'a rompue ! » Le tract qui liste les grèves, occupations et mobilisations de la décennie appelle les travailleurs à penser ensemble leur « lutte ». Par leurs références implicites, ces publications se distinguent toutefois d'une extrême gauche accusée, dans

---

<sup>31</sup> CRT, *Bulletin d'information*, n° 16-17, mars 1976, Fonds CRT Bulletins ; C. GZ, « Pour mieux affronter la crise, la CRT renforce ses moyens d'action », *Tribune de Lausanne-Le Matin*, 20 mai 1978, p. 8.

ses propres rangs, de vouloir « contrôler » insidieusement les « masses ». Le bulletin d'avril 1977 consacre ainsi un chapitre à « la prise de pouvoir » décliné en « participation-cogestion » et « autogestion », à l'instar de la confédération française CFDT des années 70 dont s'inspirent certains permanents : « J'ai encore chez moi toutes les revues mensuelles de la CFDT parce qu'on se basait là-dessus. C'était un modèle. »<sup>32</sup> Plusieurs militants se rendent d'ailleurs sur le site d'occupation de l'usine LIP en France voisine (1973-1976), animé notamment par la CFDT et le prêtre-ouvrier dominicain Jean Raguénès, qui incarne la prise en charge de la lutte par les travailleurs au nom de l'autogestion.

Au début des années 80, la CRT dont le secrétariat romand est assuré dorénavant par Jean-Marc Denervaud parvient ainsi à inscrire ses idéaux dans la pratique syndicale. La « plateforme revendicative de la CRT » élaborée en 1980 déroule sur 36 pages le programme le plus abouti du syndicat sous le slogan : « travailler tous, travailler moins, travailler autrement », afin de riposter aux stratégies patronales nées de la « crise »<sup>33</sup>.

### **Dynamiques locales, obstacles et démembrement de la CRT (1980-1991)**

En 1977, les effectifs que couvre la CRT sont d'environ 1100 membres à Fribourg (secteurs hôpitaux, cantonniers, travailleurs sociaux, personnel de la Ville), 2100 à Genève (administrations cantonales et communales, travailleurs sociaux, services industriels, taxis, concierges,



Fonds CRT, AÉHMO.

<sup>32</sup> Entretien avec Jean-Marc Denervaud (secrétaire romand de la CRT de 1980 à 1989), août 2017.

<sup>33</sup> FChP-FCES, « La plate-forme revendicative de la CRT. Assemblée des délégués 1980 », *Bulletin d'information*, n° 42, octobre 1980.

hôpitaux, aides en médecine dentaire, etc.), 40 en Valais, 70 à Neuchâtel et 30 au Jura<sup>34</sup>. Hormis à Fribourg où s'implante également progressivement le SSP, ainsi qu'au Valais et dans le Jura, les effectifs tendent à la baisse. Cette tendance doit toutefois être pondérée en regard avec l'évolution des effectifs du SSP qui, à Genève, tendent également à diminuer.

Effectifs des membres de la CRT et du SSP dans différentes régions d'implantation<sup>35</sup>

	1973		1978		1988
	CRT	SSP	CRT	SSP	CRT
Genève	2250	2426	1820	2308	1900
Fribourg	760	285	1040	422	1150
Vaud	50	3281	30	3754	130
Valais	12		60		10
Jura	–		70		250

Partie de Genève et de Fribourg, la CRT tente de renforcer son action à Lausanne, Neuchâtel, Delémont et Martigny, souvent à l'initiative de Genève avec l'envoi d'un militant formateur. Mais ces fédérations, malgré la création de nouveaux syndicats dans certains secteurs, peinent à attirer de nouveaux membres. On observe un décalage entre les ambitions de la CRT, son activisme et sa capacité à capter de nouveaux membres.

En prenant le cas de la CRT-Vaud, on aimerait montrer comment la configuration locale, en particulier les idéaux qui animent ses acteurs, favorise un activisme de type «mouvementiste» sans commune mesure avec les membres cotisants des fédérations.

#### *Détour par la CRT-Vaud*

Suite au départ de Jacqueline Gury pour le Jura, la CRT-Vaud va être animée par Bruno Clément. Après un passage par le scoutisme et par la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne) dont il met en œuvre la

<sup>34</sup> FChP-FCES, «Qu'est-ce que la CRT», *Bulletin d'information*, n° 21-22, avril 1977, pp. 12-13.

<sup>35</sup> Tirés des comptes rendus et rapports d'activité de la CRT : «Budget prévisionnel pour 1973 et membres des FCES et FCHP», Fonds CRT 1/2 (1972 Assemblée constitutive); Documents de l'Assemblée des délégués 1978, Fonds CRT 1/10/1 (1978 Assemblée et comité); Documents du Congrès CRT. Moyens d'action 86-89, Fonds CRT 1/18 (1986-1989 Comité et activités). Les effectifs du SSP sont tirés de la *Revue syndicale suisse: organe de l'Union syndicale suisse*, des deux années mentionnées.

méthode Voir-Juger-Agir dans le mouvement de collégiens lausannois, selon son témoignage, Bruno Clément participe à la contestation soixante-huitarde à Genève. De là, il se bouge au nom de l'autogestion à l'Institut d'études sociales, investit les luttes de quartier à Carouge et milite au Mouvement populaire des familles. S'il est présent en 1971 aux assemblées du Mouvement socialiste autonome, son attitude anti-institutionnelle et son orientation libertaire l'éloignent du tournant marxiste-léniniste de ce groupe. Entre-temps, ce parcours l'amène à se syndiquer à la FSCG (FChP). En 1975, il est recruté par la FCOM comme permanent à Lausanne tout en étant chargé de développer la CRT-Vaud.

Dans ce cadre, il amène la FCOM à soutenir les grévistes de l'usine Matisa (mars-avril 1976), face à la FTMH; il anime la contestation des chauffeurs de taxi et oppose au SSP (hôpitaux, centres de soins) la combativité et réflexion syndicale de la CRT avec le soutien de militants politisés dans les années 68.

*Bruno Clément*: «La CRT, on n'était presque rien. Mais on s'est très vite développés, par strates successives, dans le social et la santé, avec toute une série de gens dans le social, la santé, le commerce, les grands magasins, l'hôtellerie-restauration et les taxis.»<sup>36</sup>

Inépuisable agitateur et habile discoureur, il conçoit l'action syndicale comme un vecteur de mobilisation orienté vers l'émergence d'un mouvement social plus large. En même temps, les années 1980 s'ouvrent avec la dissolution de presque toutes les organisations d'extrême gauche, ce qui fait de la CRT-Vaud l'un des seuls acteurs à animer les luttes locales – elle en pose d'ailleurs le diagnostic<sup>37</sup>. Disposant de moyens limités, il va trouver appui dans son réseau militant, à la fois parmi les «chrétiens de gauche» engagés dans les luttes de soutien aux migrants (par exemple venant du Centre social protestant), des militants du Parti ouvrier populaire (POP), mais surtout auprès de militants libertaires comme Aristide Pedraza :

«Quand j'arrive à la CRT, je n'ai pas de familiarité particulière. Je me syndique là parce que je pense que c'est plus simple de pouvoir faire du job là. Et après il y a la rencontre avec vous [Philippe Gottraux, Bernard Voutat]. Et puis notre entrée en groupe [à la CRT].»

<sup>36</sup> Entretien avec Bruno Clément (février 2016).

<sup>37</sup> CRT-Vaud, «Propositions pour l'AG du 8 décembre 1984», Fonds CRT 3/2/2 (1984 Assemblée générale).

Pedraza convainc une dizaine de jeunes universitaires, ses camarades de l'Organisation socialiste libertaire, de s'engager à la CRT. Lecteurs de Cornelius Castoriadis et d'Errico Malatesta, proches de l'opéraïsme italien et en même temps soucieux d'éviter le sectarisme groupusculaire en cherchant à ancrer leur engagement dans une pratique d'intervention large, notamment dans un syndicalisme combatif, ces jeunes gens se reconnaissent dans la ligne de la CRT et décident de s'y investir corps et âme.

*Philippe Gottraux* : « La CRT-Vaud avait besoin de renouveler [ses militants et sa dynamique]. Ils n'avaient pas beaucoup de monde et de militants dans les équipes syndicales. Et nous on arrive avec des gens motivés qui ont envie de faire du travail. »

En 1984, ces militants participent à l'élaboration d'une stratégie d'action portée par la CRT-Vaud qu'elle résume par la notion d'aire politique-syndicale. Cette stratégie consiste à approfondir « notre insertion dans les mouvements populaires et sociaux », à poursuivre le « processus d'unité d'action avec la gauche syndicale de l'USS (SSP-VPOD, FOBB) et la gauche politique », à « renforcer les relations existantes entre la CRT et les mouvements sociaux sectoriels (Magasins du Monde, Déclaration de Berne, Médecins progressistes, Juristes progressistes, Verts, antinucléaires, etc.) », et ce tout construisant de « nouveaux syndicats de branche CRT »<sup>38</sup>. La CRT sera ainsi de toutes les luttes sur l'asile avec notamment le mouvement SOS Asile, Elisa<sup>39</sup> mon Amour, etc. Ces actions donnent à la CRT-Vaud une forte visibilité qui tranche avec le nombre limité des syndiqués cotisants, sans résoudre sa « mauvaise » situation financière<sup>40</sup>.

La CRT-Vaud rencontre toutefois d'importantes difficultés à mobiliser et à construire un syndicat dans des secteurs sans aucune tradition syndicale et souvent pas ou peu politisés<sup>41</sup>. La multiplication des conflits individuels et le travail d'accompagnement juridique sollicitent par ailleurs d'importantes ressources militantes, tandis que le développement de l'interprofessionnel rencontre de nombreux obstacles

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 3,

<sup>39</sup> Qui lu à l'envers donne « Asile ».

<sup>40</sup> CRT-Vaud, « Assemblée générale du 30 janvier 1982. Priorités du plan de travail », Fonds CRT 3/2/1 (1982 Assemblée générale).

<sup>41</sup> CRT-Vaud, « Assemblée générale du 30 janvier 1981. Rapport d'activité », Fonds CRT 3/2/1 (1982 Assemblée générale).

dans un espace syndical plus fortement structuré qu'à Genève, par exemple, par des logiques sectorielles.

Ces militants intègrent sans difficulté une CRT romande qui maintient sa volonté de ne rien oublier des idéaux originels de sa création. Dans sa « perspective 92 » élaborée en vue du congrès de 1986, la Commission de préparation entend « vérifier la concordance de la pratique syndicale quotidienne avec la déclaration de principes et le programme d'action de la CRT » et met en débat les stratégies nécessaires pour que la CRT ne devienne pas « un syndicat comme les autres »<sup>42</sup>. Autre élément de continuité, un an plus tard, la CRT publie un bulletin commun avec le SIT sur les « mythes, réalités et enjeux » de la paix du travail. Loin de s'enliser dans la pure critique des autres syndicats puisqu'il serait « trop facile et réducteur d'attribuer cet état de fait à la seule "trahison" de bureaucrates syndicaux », le bulletin souligne la complicité des travailleurs dans l'acceptation de ce cadre de gestion des conflits rendue possible par la dynamique historique de « démobilisation des travailleurs » en Suisse, faisant de la paix du travail « à la fois une institution et un mythe » sur « la base d'idées fausses »<sup>43</sup>.

Si ce cadrage vise à convaincre de la pertinence de la CRT dans le paysage syndical, il explique aussi le choix de ne pas vouloir se lier organiquement à des confédérations telles que la CSC et l'USS dans lesquels « les "changements" qu'on peut observer se réduisent à quelques coups de gueule de quelques dirigeants syndicaux »<sup>44</sup> ; surgissent d'ailleurs régulièrement des discussions sur les modalités de sortie de la CSC, enjeu central des débats du Congrès de 1986<sup>45</sup>, qui sera effective en 1988<sup>46</sup>. Derrière cette intégrité tant sur le plan des idées que des pratiques, avec d'importantes luttes sur l'asile et dans la restauration, où la défense de cas individuels absorbe beaucoup de temps<sup>47</sup>,

<sup>42</sup> CRT, « CRT Perspectives 92. Document de débat proposé pour la préparation du Congrès 86 de la CRT romande », janvier 1986, Fonds CRT 1/18 (1986-1989 Comité et activités).

<sup>43</sup> CRT-SIT, « Paix du travail : mythes, réalités et enjeux », *Bulletin d'information*, n° 75 (CRT), n° 40 (SIT), décembre 1987-janvier 1988.

<sup>44</sup> *Idem.*

<sup>45</sup> CRT, « Procès-verbal du Congrès CRT 1986 », 14-15 novembre 1986, Fonds CRT 1/18 (1986-1989 Comité et activités).

<sup>46</sup> En fait, la CRT en tant que telle n'a jamais été membre de la CSC, seules ses fédérations FchP et FCES en faisaient partie. En 1988, la CSC refuse une demande d'adhésion de la CRT.

<sup>47</sup> Voir par exemple les documents de l'année 1988 dans le Fonds CRT 1/20/1 (1988 Comité et activités).

se profile en même temps la question des moyens permettant de réaliser ces objectifs, étant donné les effectifs et ressources restreints et la tendance au « repli » des CRT cantonales<sup>48</sup>. En 1986, le secrétariat note que les « effectifs de la CRT stagnent ; s'ils ont augmenté de 12% entre 1980 et 1985, ils rejoignent tout juste les effectifs de 1972 (après une baisse entre 1974 et 1980) ; on en est toujours aux "4500 adhérents" du début [...] ; notre rénovation syndicale résiste à la crise, mais ne mobilise pas les foules qui lui seraient nécessaires... »

### *Les dernières années de la CRT*

La CRT romande ne résistera pas aux disparités régionales qu'accroît encore l'évolution de la FSCG en SIT à Genève. D'une part, le développement spectaculaire des effectifs de la FSCG depuis 1983, malgré le départ de la FCTC qui ne se reconnaissait pas dans le développement idéologique de la fédération, conforte les permanents genevois dont Bernard Matthey dans leur volonté de renforcer et étendre l'intersyndicale dans le canton. La CRT-Genève perd ainsi sa centralité dans l'action syndicale au profit du SIT.

*Armand Müller*: « Quand la CRT s'est étiolée parce que le SIT a pris de l'ampleur, c'est clair qu'elle a été mise entre parenthèses. Et c'est vrai qu'il aurait fallu un SIT romand [c'est-à-dire une interprofessionnelle à l'échelle romande]. »

*Georges Tissot*: « Et il y a le développement exponentiel du SIT à ce moment-là avec les migrants et l'hôtellerie, avec l'idée que l'on bosse maintenant dans l'interprofessionnelle. Presque plus personne n'allait au comité romand et Genève ne participait pas à la coordination romande. »

*Bernard Carrel*: « Donc il y a eu une diminution de représentation CRT-Genève dans la CRT romande. »

D'autre part, des tensions surgissent à la CRT-Vaud lors du conflit collectif qui surgit entre le président de la section lausannoise de la Croix-Rouge et les salariés des centres vaudois d'hébergement qui font appel aux syndicats (CRT et SSP). Les tensions entre Bruno Clément et Aristide Pedraza, incarnant une vraie divergence de stratégie syndicale, portent alors sur le choix d'engager ou non une grève minoritaire, y inclus chez les syndiqués CRT présents dans l'entreprise, dans un rapport de force très défavorable face à la direction. Ce conflit ouvert

<sup>48</sup> Document « Les CRT du Nord », Fonds CRT 1/20/1 (1988 Comité et activités).

sur deux lignes syndicales complique les relations qu'entretient la CRT-Vaud avec la CRT de Fribourg animée par Bernard Carrel.

*Bernard Carrel*: « Moi par exemple, je m'occupais de Vaud, mais Vaud c'était mission impossible puisque c'était cristallisé sur deux leaders qui n'avaient pas les mêmes conceptions syndicales. »

Le départ de Bruno Clément en 1989 enlève une force vive à un syndicat qui en compte déjà peu, en plus de ses difficultés financières croissantes.

La CRT se dissout formellement en 1998 après plusieurs années d'inactivité<sup>49</sup>. La CRT-Vaud, animée successivement par deux secrétaires syndicaux, avait maintenu ses activités jusqu'en 1994 avant de déposer son bilan en 1996. Soucieux de ne pas isoler les travailleurs à Fribourg, Bernard Carrel, après avoir maintenu une Confédération fribourgeoise du travail, négocie le transfert des membres de la CRT-Fribourg au SSP qui devient désormais une importante section syndicale du tertiaire. Au Jura, les membres CRT deviennent d'office membres des syndicats chrétiens. À Genève, les membres de la CRT ont toujours été de fait des membres du SIT, et le restent.

## Conclusion

La CRT a fourni à un certain nombre de militant·e·s – parmi lesquels des chrétiens de gauche, mais aussi des marxistes et libertaires – un espace d'engagement syndical qui, en même temps, ne se réduit pas à une forme étriquée de syndicalisme. Pour les uns comme pour les autres, l'espace organisationnel de la gauche des années 70 et 80 se présente comme étant partagé entre une social-démocratie pieds et mains liés aux accords de paix du travail qui a, à quelques exceptions près, le contrôle sur les syndicats majoritaires (USS), un parti communiste affaibli qui peine à faire son aggiornamento ou encore une extrême gauche qui rebute certain·e·s et qui entre, dès la fin des années 70, dans une crise profonde. En ce sens, la CRT offre à ces personnes une opportunité d'engagement qu'elles saisiront à la fois pour des motifs idéologiques, et par le biais de leur réseau militant préexistant. Elles ont eu l'ambition de mettre en œuvre un engagement syndical qui rompt avec la posture visant à pacifier et normaliser les rapports entre travailleurs et patronat. En faisant de la CRT une

---

<sup>49</sup> 1998-05-20 [CRT] congrès dissolution – archives du SIT, Genève.

organisation qui étend la définition du syndicalisme à un travail militant d'information et de réflexion de fond sur la société et les moyens de la changer, ces militant·e·s ont remis en cause le cloisonnement politique du travail syndical. En cela, la CRT partage un air de famille avec d'autres mouvements et organisations formés par des « chrétiens de gauche » quelques décennies auparavant, à commencer par le Mouvement populaire des familles. Mais plus encore, la CRT, malgré son échec, puis le SIT sont la transposition réussie d'idéaux et de schèmes de pensées « soixante-huitards » propres à construire du « tous ensemble » en dépassant les clivages et catégories de pensée ordinaires du syndicalisme, desquels il risque en tout temps d'être captif.